

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} AOÛT 2013

Absents excusés: P. BERNARD, M J ACHARD, F GREGOIRE (pouvoir à B ALLARD LATOUR), E JAUFFRED (pouvoir à E CLAUZIER)

Multiservices :

La commission d'appel d'offres communale, s'est réunie le 16 juillet et le 26 juillet 2013, en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant les prochains travaux. Elle propose de retenir les entreprises suivantes :

- **Maçonnerie** : AMCV (La Batie Neuve) **Montant** : 287 891 € HT
- **Charpente** : REYNIER (Chorges) **Montant** : 32 672 € HT
- **Etanchéité** : SEA (Gap) **Montant** : 4 915 € HT
- **Menuiserie Alu** : MOUTTE (Chorges) **Montant** : 39 569 € HT
- **Cloisons** : OCAL (Chorges) **Montant** : 15 900 € HT
- **Menuiserie bois** : SAMA (Eyglies) **Montant** : 7 056 € HT
- **Carrelage** : FABRIS (Gap) **Montant** : 13 159 € HT
- **Peinture** : MEYSSIREL (Pelleautier) **Montant** : 3 483 € HT
- **Electricité** : SCARA (Embrun) **Montant** : 33 446 € HT
- **Plomberie** : PEUZIN (Chorges) **Montant** : 13 768 € HT
- **Ascenseur** : KONE (Gap) **Montant** : 20 500 € HT

Soit au global, la somme de 472 360 € HT, par rapport à l'estimatif du maître d'œuvre de 496 000 €, soit environ 5 % en moins. Le Maire propose au Conseil de confirmer le choix de la commission d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme à l'unanimité ce choix, et autorise le Maire à signer les marchés.

Emploi d'avenir : Ecoles

La commission communale chargée du recrutement d'un emploi d'avenir pour seconder Nadine GUIRAL, au niveau de l'école maternelle, à retenue Laura DA SILVA.

Son contrat d'une durée de trois ans prendra effet le 2 septembre 2013. La durée de travail est de 35H par semaine, annualisé par rapport aux congés. Elle pourra aussi intervenir en renfort au niveau des cantines de Rochebrune et de Théus, et venir également sur les animations dans le cadre des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

Le Maire prendra un arrêté de nomination à cet effet.

Photocopieur pour l'école :

Les enseignants souhaitent que le photocopieur actuel soit remplacé. Yves CHIARAMELLA, a été chargé de prendre contact avec les fournisseurs, il propose de retenir l'entreprise B-CONTACT Développement, qui recommande le modèle CANON IR3025 au prix de 4 186 € TTC.

Cet investissement n'étant pas inscrit au budget primitif, l'entreprise propose un échéancier permettant de le payer en grande partie en 2014.

Le Conseil Municipal donne son accord pour son achat immédiat.

Isolation : certificat d'économie

La société ISOL SUD EST propose aux collectivités locales, dans le cadre des certificats d'économies, la possibilité d'effectuer gratuitement le soufflage de flocons à base d'ouate de cellulose. Le Maire propose d'effectuer cette opération dans le grenier de l'école.

Après un tour de table, il ressort que cela condamne le grenier qui sert actuellement de rangement, et que d'autre part les jours de vent, ces flocons seront ventilés. Il faut un espace clos pour que l'isolation soit efficace.

Aussi, le Conseil Municipal ne peut donner une suite favorable à ce projet.

Radars pédagogiques : traversée RD 900

Le Maire propose de mettre en place aux entrées du village, deux radars, afin d'inviter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse ; le coût étant d'environ 6 650 €. Cet investissement peut être financé dans le cadre des amendes de police à hauteur de 50 %. Le Maire propose de déposer un dossier auprès du Conseil Général, ainsi que le marquage des passages piétons, dont le devis établi par le parc est de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord, et sollicite le Conseil Général en vue de l'obtention d'une subvention de 50 % au titre des amendes de police.

Voirie Communale :

Le Maire rappelle l'enveloppe cantonale dont dispose la commune. Nous avons cette année de la part du Conseil Général, une subvention de 12 000 €, pour un montant de travaux de 22 000 € HT.

Monsieur WINTRAUB de la Routière du Midi, est venu récemment dans la commune pour visiter les voies, et établir un diagnostic, suivi de devis. Le montant global de ces devis, est bien supérieur à l'enveloppe subventionnable, aussi, le Maire propose au Conseil d'établir les priorités pour cette année. Le Conseil Municipal retient les voies suivantes :

- L'Impasse de la Commanderie (enrobé)
- La place de l'église (bi couche)
- Le Chemin de la Fontonne en partie basse (enrobé)
- Le lotissement des Demoiselles Coiffées (emplois)

Michel ROSSIT, souhaite que la rue St Sébastien dans la Bourgade soit prise en compte car très vétuste. Le Conseil est d'accord, et demande au Maire de faire établir un devis à ce sujet. Ces travaux, seront effectués courant septembre 2013.

Goudronnage : cours des écoles

La commune, souhaite refaire le goudronnage des cours d'écoles.

Le coût de ces travaux est important : 32 500 €, car l'opération doit être conduite manuellement avec de petits engins. Le Maire indique qu'il a contacté Joël GIRAUD, député, afin de lui demander que la commune puisse bénéficier de la réserve parlementaire.

Le projet peut en effet en bénéficier, au titre de 2014, la décision étant prise en février, les travaux pourraient se faire aux vacances de printemps. Aussi le Maire, propose de déposer un dossier à ce titre pour une subvention de 13 690 €.

Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.